



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le gaz renouvelable peut contribuer à la réalisation des objectifs climatiques de la Belgique.**

**Bruxelles, 28/06/19 - La Belgique envisage de mettre en place une politique climatique forte afin de limiter au maximum le réchauffement annoncé. D'ici à 2050, notre société doit impérativement devenir neutre en carbone. Atteindre cet objectif implique d'aborder d'une autre manière la couverture de nos besoins énergétiques. La transition énergétique ne sera possible qu'en ayant de nouveau une approche intégrée des différents activités et secteurs (agriculture, environnement, énergie). Ce que nous considérons aujourd'hui comme du déchet est une ressource pour l'économie circulaire de demain. La production de biogaz permet cette circularité.**

« Le biogaz, comme les autres gaz renouvelables, peut jouer un rôle essentiel pour atteindre nos objectifs climatiques » déclare Didier Hendrickx, PA Manager chez Gas.be, « mais en Belgique il manque encore une approche claire et axée sur un soutien permettant la valorisation complète du potentiel existant. » Au début de cette année, a été lancée la Green Gas Platform à l'initiative conjointe de ValBiom, Biogas-e et Gas.be. L'objectif est de promouvoir et stimuler l'utilisation du gaz vert en Belgique. Le gaz vert est un gaz d'origine renouvelable, tel le biogaz mais aussi l'hydrogène vert et le gaz synthétique.

« Le biogaz est une source d'énergie renouvelable précieuse qui peut contribuer fortement aux objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> », selon Sam Tessens, Biogas-e. « Il est produit principalement à partir de déchets en provenance de l'industrie alimentaire et de l'agriculture. Le biogaz est une alternative verte au gaz naturel. Le digestat, la fraction organique stable qui reste après la fermentation, est un engrais biologique idéal grâce auquel notre recours à des engrais artificiels peut significativement baisser. »

#### **Le potentiel du biogaz**

D'après Matthieu Schmitt, de ValBiom, la production de biogaz en Belgique peut encore croître de façon importante. « Aujourd'hui nous exploitons environ 10 % du potentiel mais si nous utilisons tous les flux de biomasse disponibles en Belgique, nous atteindrons une production de 15,6 TWh par an, soit 74 % du chemin à parcourir par la Belgique entre 2020 et 2030 en termes d'énergie renouvelable de même que 88 % de la réduction de CO<sub>2</sub> exigée sur la même période. Rien qu'en biométhanisant tout le lisier disponible en Belgique, nous pourrions réduire l'équivalent de l'émission de CO<sub>2</sub> du chauffage résidentiel d'un million de Belges. » L'économie locale en tirerait aussi son épingle du jeu. L'importation de gaz naturel évitée déboucherait sur une économie annuelle de 360 millions d'euros. D'ici 2030, ce sont de 5 à 10.000 postes qui pourraient être créés dans la filière, soit un réel bonus pour l'emploi local, d'autant plus dans des régions agricoles. Le biogaz y deviendrait ainsi un facteur clé de redéploiement économique et social.



## Sécurité d'approvisionnement

« La production de biogaz contribue grandement à notre sécurité d'approvisionnement énergétique », confirme Steven Van Caekenberghe, Directeur Général de Gas.be. « Une installation de biogaz est en activité en moyenne 90 % du temps, indépendamment des conditions climatiques. De plus, le stockage de gaz est 2.000 fois moins cher que le stockage d'électricité en batteries. Ce stockage est essentiel pour absorber les variations de notre demande d'énergie. »

## Le biogaz, élément-clé de la transition énergétique

La production de biogaz est une solution économique afin de remplir nos objectifs climatiques, tant en termes d'énergie renouvelable que de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Il est donc nécessaire qu'une stratégie claire à long terme soit définie réservant une place au gaz renouvelable dans le cadre de la vision énergétique et climatique. Pour exploiter pleinement le potentiel de biogaz il faut impérativement identifier et reconnaître ses avantages économiques et sociétaux. Le marché du biogaz doit aussi être activé en mettant en place les soutiens adéquats qui tiennent compte de ces avantages. Un cadre réglementaire et incitatif stable doit permettre la réalisation de nouveaux projets de biogaz.

---

### Gas.be

Gas.be représente les gestionnaires belges de transport et de distribution du gaz naturel et promeut le gaz vert comme une solution-clé pour un futur bas carbone.

### Biogas-E

Biogas-E est la plateforme de connaissances dans le domaine de la biométhanisation en Flandre et oeuvre pour un développement durable de la filière biogaz et biométhane.

### ValBiom

ValBiom stimule et facilite la concrétisation d'initiatives durables intégrant la production de biomasse et sa transformation en énergies et matériaux, dont la biométhanisation.

**GAS.BE** Didier Hendrickx, Public Affairs Manager, [didier.hendrickx@gas.be](mailto:didier.hendrickx@gas.be) GSM +32 473 77 02 75

**BIOGAS-E** Sam Tessens, Advisor, [sam.tessens@biogas-e.be](mailto:sam.tessens@biogas-e.be) TEL +32 56 241 263

**VALBIOM** Matthieu Schmitt, Chef de projet, [M.Schmitt@valbiom.be](mailto:M.Schmitt@valbiom.be) GSM +32 484 22 46 70